

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20190520_DL_04

OBJET : Convention relative
à l'usage des supports
aériens de la Régie
communale de Montdidier

Date de convocation :
14 mai 2019

Date de séance:
20 mai 2019

Date d'affichage :
6 juin 2019

Membres en exercice : 9

Membres présents : 4

Membres votants : 6

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**
Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de
14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-neuf, le vingt mai à 17h30 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET

Etaient présents : Laurent PARSIS, Olivier JARDE, Philippe COCQ

James HECQUET a donné son pouvoir à Philippe VARLET
Florence RODINGER a donné son pouvoir à Laurent PARSIS

Secrétaire de séance : Laurent PARSIS

LE BUREAU

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu la délibération n°4 du Comité syndical du 1er juillet 2015 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu le projet de convention relative à l'usage des supports aériens et autres infrastructures de la Régie communale de Montdidier,

Considérant l'intérêt pour le syndicat mixte d'avoir accès à ces infrastructures pour optimiser le déploiement du réseau FTTH.

DELIBERE

ARTICLE 1 – Les projets de conventions à conclure avec la Régie communale de Montdidier permettant l'accès aux supports aériens et autres infrastructures et déterminant les conditions techniques et financières de collaboration entre les deux établissements sont approuvés.

ARTICLE 2 – Le Président est autorisé à signer cet acte et tout autre document s'y rapportant.

ARTICLE 3 – Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.